

A wide-angle landscape photograph showing rolling green hills and fields under a clear sky, with a red horizontal bar at the top left corner.

# Zoom sur

## Élections législatives les 12 et 19 juin prochains

Le bureau de vote sera installé à la mairie, dans la salle du conseil municipal.

Il est encore temps de vous inscrire sur les listes électorales avant le 4 mai 2022.

### Je m'inscris

Si vous ne pouvez pas voter lors du prochain scrutin, pensez à donner une procuration.

**Vous devez faire la procuration le plus tôt possible**, à cause des délais d'acheminement.

En effet, vous pouvez faire la procuration à tout moment et jusqu'au jour du vote, mais, en pratique, vous risquez de ne pas pouvoir voter si la mairie ne reçoit pas la procuration à temps.

### Vote par procuration